

256²

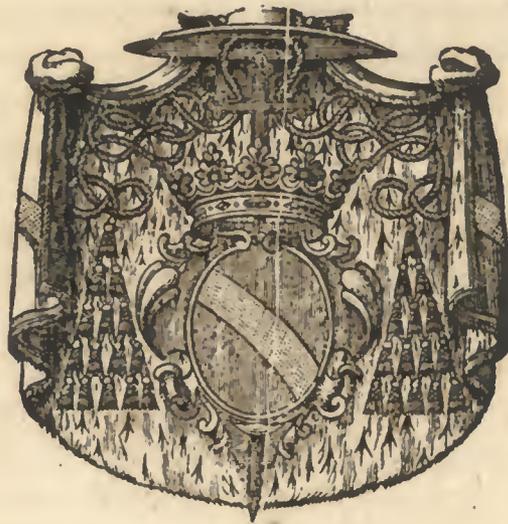
2

LETTRE

DU ROY,

Ecrite à Monseigneur l'Archevêque de Paris,
Duc de Saint Cloud Pair de France.

Pour faire chanter le Te Deum en l'Eglise Notre-Dame, en action de grâces de la Paix conclüe avec M. le Duc de Savoye.



A PARIS,

Chez Louis Josse, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque,
ruë saint Jacques, à la Couronne d'épines.

M. D C. X C V I.

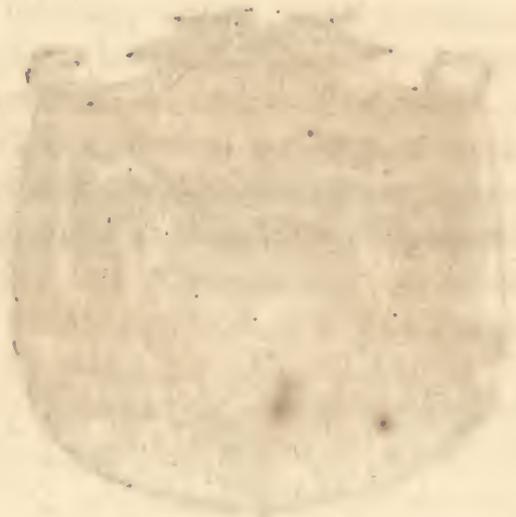
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

L E T T R E

D U R O Y .

Paris le 15 Mars 1789
Monsieur le Comte de Saxe

Je vous prie de m'excuser
de ne vous avoir écrit plus
tôt. Je suis très occupé
de mes affaires.



A PARIS
chez Monsieur de Saxe
M D C C C L X V I I I
L'Imprimeur de la Cour



LETTRE DU ROY,

*Ecritte à Monseigneur l'Archevêque
de Paris.*



MON Cousin, Comme dans cette Guerre que je soutiens seul depuis neuf ans contre l'Europe conjurée, je n'ay eu d'autres veuës que de défendre la Religion, & de venger la Majesté des Rois; Dieu a protégé sa cause; il a conduit mes desseins, & secondé mes entreprises. Les heureux succès qui ont accompagné mes Armes m'ont été d'autant plus agreables que je me suis toujours flaté qu'ils pourroient contribuer à la Paix: Et je n'ay profité de ces prospéritez que pour offrir à mes Ennemis des conditions plus avantageuses que celles qu'ils auroient pû souhaiter, quand même ils auroient eu sur moy cette supériorité que j'ay conservée sur eux. J'ay cru ne devoir rien omettre de ce qui peut avancer le bonheur de l'Europe, & j'ay tout mis en usage pour marquer à mon Frere le Duc de Savoye avec quelle ardeur je desirois voir renaître entre Nous une intelligence établie depuis tant de siècles, fondée sur les liens du Sang & de l'Amitié, & qui n'avoit été interrompue que par les artifices de mes En-

nemis. Mes vœux ont été exaucez ; ce Prince a connu ses véritables intérêts , & mes bonnes intentions ; & la Paix a été conclüe. Il faut espérer que les Puissances Confédérées touchées de cet exemple & des maux de leurs Peuples , imiteront sa conduite ; ou que , s'ils persistent dans les mêmes sentimens , ils connoîtront plus que jamais que rien n'est impossible à des Troupes acoutumées à vaincre , & conduites par le désir de la Paix. C'est pour rendre graces au Dieu des Armées , qui a bien voulu se montrer le Dieu de Paix , & pour le prier de rendre à l'Europe une tranquillité si nécessaire & que luy seul peut donner , que j'ay résolu de faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathedrale de ma bonne Ville de Paris le treize du présent mois , ainsi que vous le fera plus particulièrement entendre le Grand Maître ou le Maître des Cérémonies , auquel j'ordonne d'inviter à cette Cérémonie mes Cours , & ceux qui ont acoutumé d'y assister. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le onzième jour de Septembre mil six cens quatre-vingt-seize.

Signé, LOUIS; *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

Et au dos est écrit : *A mon Cousin l'Archevêque de Paris , Duc & Pair de France.*